

*1<sup>ère</sup> conférence nationale sur  
les déchets ménagers*

*Nouvelle économie,  
nouveaux déchets*

*Jeudi 7 décembre 2017  
Paris – Maison de la Chimie*

*Version 13 du 20 novembre 2017*

*Avertissement : Copyright - Confidentialité*

*Aromates 2017. Tous droits réservés. Tous les textes, images, éléments graphiques, et leur disposition sur le présent document sont couverts par le droit d'auteur et autres protections applicables en matière de propriété intellectuelle ou de concurrence déloyale. Ces objets ne peuvent pas être copiés à des fins commerciales ou de diffusion, ni être modifiés ou utilisés sans autorisation de Aromates. Le contenu du présent document, tant qu'il est à l'état de projet, est uniquement transmis à titre confidentiel et son destinataire s'engage à n'en révéler aucune partie et à n'en faire aucun autre usage contraire aux pratiques honnêtes en matière commerciale.*

## ***Urgent de penser autrement la gestion des déchets ?***

*Alors que sous les effets croisés de la mondialisation, de l'accélération des évolutions scientifiques et technologiques, de la numérisation, sans oublier des politiques de transition écologique, il semble aujourd'hui évident à tous que nous sommes en train de changer de monde. Un changement dont les conséquences sur les modes de vie, de consommation et sur la production industrielle elle-même sont aujourd'hui parfaitement perceptibles.*

*Dans ce contexte, il est clair que l'on ne pourra plus longtemps encore assurer la gestion des déchets comme elle avait été pensée il y a 50 ans, à l'époque de l'avènement de la société de consommation.*

*Non seulement les produits on changé, mais encore les modes de consommation, poussés par les comportements de nouveaux consommateurs chaque jour plus nombreux à être sensibles à la sécurité environnementale et dont les attentes sont devenues pressantes.*

*Dans contexte, il est paradoxal de voir le tri à la source atteindre ses limites et ce, en dépit des efforts de communication déployés depuis des années par les collectivités. Peut-être faut-il y voir le signe qu'opposer discipline personnelle et traitement industriel des déchets ménagers est dorénavant dépassé ? Le moment n'est-il pas venu de s'autoriser à remettre en cause ce qui est devenu la doxa de la « responsabilisation du citoyen » pour augmenter les flux triés et recyclés ? La contribution volontaire du consommateur ne pourrait-elle pas prendre d'autres formes ? Ne faudrait-il pas transférer le coût du service sur l'acte d'achat et donc valoriser davantage les « achats responsables » pour faire de l'éco-conception la règle ? Et ainsi être en capacité de réformer un financement dont les sources sont encore et toujours essentiellement fiscales ?*

*L'élévation de la « conscience environnementale » des consommateurs, la volonté des élus, le progrès scientifique et technologique qui rend aujourd'hui possible ce qui ne l'était pas hier, ... les ingrédients sont là. Reste à inventer le cadre puis à accélérer le mouvement !*

**Avertissement : Copyright - Confidentialité**

*Aromates 2017. Tous droits réservés. Tous les textes, images, éléments graphiques, et leur disposition sur le présent document sont couverts par le droit d'auteur et autres protections applicables en matière de propriété intellectuelle ou de concurrence déloyale. Ces objets ne peuvent pas être copiés à des fins commerciales ou de diffusion, ni être modifiés ou utilisés sans autorisation de Aromates. Le contenu du présent document, tant qu'il est à l'état de projet, est uniquement transmis à titre confidentiel et son destinataire s'engage à n'en révéler aucune partie et à n'en faire aucun autre usage contraire aux pratiques honnêtes en matière commerciale.*

*C'est l'ambition de cette première Conférence sur les Déchets Ménagers que d'y contribuer.*

*Jacques MARCEAU*

*Président d'Aromates Rencontres et Débats*

***Avertissement : Copyright - Confidentialité***

*Aromates 2017. Tous droits réservés. Tous les textes, images, éléments graphiques, et leur disposition sur le présent document sont couverts par le droit d'auteur et autres protections applicables en matière de propriété intellectuelle ou de concurrence déloyale. Ces objets ne peuvent pas être copiés à des fins commerciales ou de diffusion, ni être modifiés ou utilisés sans autorisation de Aromates. Le contenu du présent document, tant qu'il est à l'état de projet, est uniquement transmis à titre confidentiel et son destinataire s'engage à n'en révéler aucune partie et à n'en faire aucun autre usage contraire aux pratiques honnêtes en matière commerciale.*

### *Descriptif de la manifestation*

- **Lieu :** Maison de la chimie
- **Date :** Jeudi 7 décembre 2017 8h00 /13h00
- **Présidence :**
  - *Monsieur Yves JEGO, député de Seine-et-Marne*
- **Patronages et parrainages sollicités :**
  - Ministre en charge de l'économie
  - Ministre en charge de l'environnement
- **Participants :** environ 200
  - Parlementaires européens, directions et bureaux de la commission européenne concernés ;
  - Parlementaires français concernés ;
  - Membres des cabinets ministériels concernés ;
  - Directions administratives, agences et institutions concernées (conseil national des déchets, Ademe, IAU, etc.)
  - Représentants des syndicats délégataires de service public concernés et FNCCR ;
  - Représentant des associations de collectivités territoriales : AMF, ARF, ADF, AMRF, AMIF, etc.
  - Fédérations et organisations professionnelles (FEDEREC, FNADE, SVDU,...) ;
  - Représentants des filières REP ;
  - Cluster et pôles de compétitivité dédiés au secteur ; Représentants de start-up ;
  - Représentants des acteurs industriels du secteur ;
  - Think-tank

#### *Avertissement : Copyright - Confidentialité*

*Aromates 2017. Tous droits réservés. Tous les textes, images, éléments graphiques, et leur disposition sur le présent document sont couverts par le droit d'auteur et autres protections applicables en matière de propriété intellectuelle ou de concurrence déloyale. Ces objets ne peuvent pas être copiés à des fins commerciales ou de diffusion, ni être modifiés ou utilisés sans autorisation de Aromates. Le contenu du présent document, tant qu'il est à l'état de projet, est uniquement transmis à titre confidentiel et son destinataire s'engage à n'en révéler aucune partie et à n'en faire aucun autre usage contraire aux pratiques honnêtes en matière commerciale.*

- Représentants de prestataires et fournisseurs de solutions numériques du secteur ;
- Fédérations, associations et fondations : Institut de l'Economie circulaire, OREE, fondation Re-Sources,
- Média

**Objectifs de la conférence :**

- Mobiliser les pouvoirs publics, les élus et plus généralement les parties prenantes de la gestion des déchets ménagers, sur les nouveaux enjeux du secteur;
- Interroger le modèle français de gestion des déchets pour favoriser la répliquabilité de ses aspects les plus pertinents ;
- Contribuer à la définition et à la mise en œuvre d'une politique de gestion des déchets ménagers au service de l'économie des territoires.

***Avertissement : Copyright - Confidentialité***

*Aromates 2017. Tous droits réservés. Tous les textes, images, éléments graphiques, et leur disposition sur le présent document sont couverts par le droit d'auteur et autres protections applicables en matière de propriété intellectuelle ou de concurrence déloyale. Ces objets ne peuvent pas être copiés à des fins commerciales ou de diffusion, ni être modifiés ou utilisés sans autorisation de Aromates. Le contenu du présent document, tant qu'il est à l'état de projet, est uniquement transmis à titre confidentiel et son destinataire s'engage à n'en révéler aucune partie et à n'en faire aucun autre usage contraire aux pratiques honnêtes en matière commerciale.*

## **Programme**

**8h-8h45 – Petit déjeuner « networking »**

**8h45 – Accueil**

**9h00 – Allocution d’ouverture**

*Yves JÉGO, député de Seine-et-Marne*

**9h10 – « Le déchet, partenaire de l’évolution ? »**

*Pascal PICQ, paléoanthropologue et maître de conférences au Collège de France*

**9h30 – Table ronde 1 : « Nouvelle industrie, nouvelles consommations, nouveaux déchets ? »**

*A l’ère de l’industrie 4.0, de la transformation numérique et de l’économie collaborative, nos déchets ont bien sûr changé. Peut-on continuer à porter le même regard qu’au XXème siècle sur eux ? Ne doit-on pas aujourd’hui s’interroger sur la nature des déchets que l’on génère dès la conception d’un produit ? L’éco-conception et la production industrielle éco-responsable ne devront-elles pas devenir la norme ? Sont-elles devenues un argument commercial suffisant pour emporter l’adhésion des consommateurs ? Faudra-t-il interdire les produits non-éco-conçus ? Envisager un moratoire ? N’est-ce pas une utopie dans une économie mondialisée ?*

**Introduction et modération :** *Geneviève FERONE, créatrice et responsable scientifique du Mastère Spécialisé Ecologie Industrielle de Centrale Paris, vice-présidente de la Fondation pour la Nature et l’Homme*

**Avertissement : Copyright - Confidentialité**

*Aromates 2017. Tous droits réservés. Tous les textes, images, éléments graphiques, et leur disposition sur le présent document sont couverts par le droit d’auteur et autres protections applicables en matière de propriété intellectuelle ou de concurrence déloyale. Ces objets ne peuvent pas être copiés à des fins commerciales ou de diffusion, ni être modifiés ou utilisés sans autorisation de Aromates. Le contenu du présent document, tant qu’il est à l’état de projet, est uniquement transmis à titre confidentiel et son destinataire s’engage à n’en révéler aucune partie et à n’en faire aucun autre usage contraire aux pratiques honnêtes en matière commerciale.*

**Intervenants :**

- *Didier COURBOILLET, directeur régional Île-de-France Recyclage et valorisation des déchets, Veolia*
- *Jean HORNAIN, directeur général, Citeo*
- *François-Michel LAMBERT, député des Bouches-du-Rhône, président de l'Institut de l'Economie Circulaire*
- *Régis OLAGNE, directeur de clientèle, BVA, expert Développement Durable et fondateur du Baromètre BVA de l'Engagement Durable du Citoyen*
- *Didier PERRIN, enseignant-chercheur M.A. HDR, IMT Mines Alès*

**10h30 - « Le traitement des déchets : une opportunité pour l'économie française ! »**

*Restitution des travaux de la Fondation Concorde par Olivier BABEAU, professeur d'économie à l'université de Bordeaux*

**10h40 – Table ronde 2 : « Gestion des déchets : quelles responsabilités pour quels acteurs ? »**

*Le modèle de traitement des déchets qui a prévalu depuis le milieu du XXème siècle fait reposer la responsabilité de leur gestion au citoyen, qui lui même s'en est progressivement affranchi en la déléguant à la collectivité. Ces dernières années ont vu la responsabilité du consommateur accrue en faisant reposer sur lui le tri sélectif mais également celle des industriels avec le développement des filières REP. Faut-il reconsidérer ce mouvement ? Remettre en cause le partage des responsabilités et les charges associées ? Repenser le cadre fiscal et normatif ? Quel équilibre trouver pour ne pas entraver la dynamique économique européenne ?*

**Intervenants :**

- *Pierre de MONTLIVAUT, directeur général, Tiru*

**Avertissement : Copyright - Confidentialité**

*Aromates 2017. Tous droits réservés. Tous les textes, images, éléments graphiques, et leur disposition sur le présent document sont couverts par le droit d'auteur et autres protections applicables en matière de propriété intellectuelle ou de concurrence déloyale. Ces objets ne peuvent pas être copiés à des fins commerciales ou de diffusion, ni être modifiés ou utilisés sans autorisation de Aromates. Le contenu du présent document, tant qu'il est à l'état de projet, est uniquement transmis à titre confidentiel et son destinataire s'engage à n'en révéler aucune partie et à n'en faire aucun autre usage contraire aux pratiques honnêtes en matière commerciale.*

- *Martial LORENZO, directeur général des services, SYCTOM*
- *Philippe MAILLARD, directeur général, Suez Recyclage et Valorisation France*
- *Gérard QUÉNOT, administrateur national, UFC-Que Choisir*

**11H40 – « Economie circulaire : quels partenariats entre industriels de la production et du recyclage ? »**

*Thomas DERICHEBOURG, président, Derichebourg Environnement*

**11h50 Table ronde 3 : « Réinventer le cadre et libérer les initiatives ! »**

*Dans un monde où tout change, on ne pourra plus s'exonérer d'une remise en question du cadre de la gestion des déchets ménagers ? Citoyens, entreprises, associations, collectivités, ... Qui seront demain les acteurs de la gestion des déchets, de récupération et de la valorisation ? Quels modèles en vue du développement d'une véritable activité industrielle de proximité au bénéfice de l'économie des territoires ? Quelle place pour la gestion des déchets dans une refonte de l'organisation des territoires ? Quelle fiscalité pour quel service public ? Quelles seront les conséquences de la suppression de la taxe d'habitation ? Quels investissements pour quels équipements ? Pour quels bénéfices et quels bénéficiaires ?*

**Introduction et modération :** *Nathalie BOYER, déléguée générale, Orée*

**Intervenants :**

- *Thomas DERICHEBOURG, président, Derichebourg Environnement*
- *Sophie DESCHIENS, conseillère régionale d'Ile de France, déléguée spéciale à l'économie circulaire*
- *Arnaud GOSSEMENT, avocat, cabinet Gossement Avocats*
- *Guillaume SAINTENY, professeur à Polytechnique, spécialiste de la fiscalité écologique*

**12h50 – Conclusion**

*Brune POIRSON, Secrétaire d'État auprès du ministre d'Etat, ministre de la Transition écologique et solidaire*

**Avertissement : Copyright - Confidentialité**

*Aromates 2017. Tous droits réservés. Tous les textes, images, éléments graphiques, et leur disposition sur le présent document sont couverts par le droit d'auteur et autres protections applicables en matière de propriété intellectuelle ou de concurrence déloyale. Ces objets ne peuvent pas être copiés à des fins commerciales ou de diffusion, ni être modifiés ou utilisés sans autorisation de Aromates. Le contenu du présent document, tant qu'il est à l'état de projet, est uniquement transmis à titre confidentiel et son destinataire s'engage à n'en révéler aucune partie et à n'en faire aucun autre usage contraire aux pratiques honnêtes en matière commerciale.*